



Grambois



Le Bulletin

Informations Municipales - OCTOBRE 2018 - Numéro 34

EDITORIAL

Mesdames, Messieurs, chers Gramboisiens,

Tant attendue, l'antenne de téléphonie mobile est enfin opérationnelle et permettra très prochainement une couverture plus large de notre territoire. Elle va remplacer celle installée près du stade qui sera démontée dans les prochains mois. Nous sommes malgré tout nombreux à constater que le service Internet filaire et mobile fait régulièrement défaut. Nous l'avons signalé à ORANGE et France Telecom qui se sont engagés à procéder aux réparations devenues récurrentes et pénalisantes !

La réfection des chemins est presque terminée grâce à la réactivité des entreprises et de nos employés de voirie, nombre d'entre eux avaient été en effet détériorés par les pluies ruisselantes de l'été.

Le jury des villages fleuris nous a fait l'honneur de son passage, très encourageant, avec, en perspective une deuxième fleur pour notre village.

Les projets en cours avancent dans de bonnes conditions. Une étude sera lancée sur l'éclairage public dont nous venons de confier la compétence au Syndicat d'Electrification.

Le projet du PLU (Plan Local d'Urbanisme) sera lancé à la fin de l'année et je compte vivement sur votre participation pour qu'il soit adapté au mieux à nos besoins. Une réunion publique sera programmée pour vous en présenter les grandes lignes et en débattre avec vous.

Je tiens à souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont fait le choix de notre commune. A ce jour, la population de notre commune est de 1276 habitants et le prochain recensement total de la population se déroulera à compter du 17 janvier 2019. Je vous remercie dès à présent de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs.

Je vous souhaite un bel automne et reste à votre entière disposition.

Le Maire,
Alain FERETTI

DANS CE NUMERO...

Edito	1
Réunion Publique du 30 août	2
Conseils municipaux	4
Informations municipales.....	7
Feuilleton ecocitoyen.....	11
Hommage à Jean-Louis.....	12
La vie associative.....	13



Pour être régulièrement tenu au courant des événements à Grambois, il suffit de vous inscrire à notre liste de diffusion en envoyant un mël à info.grambois@gmail.com, de déposer votre adresse électronique en mairie ou de consulter notre site www.grambois.fr.

Suivez l'actualité de notre communauté de communes en vous abonnant à la newsletter

cotelubinfo

directement sur le site
www.cotelub.fr



Le Bulletin - Informations Municipales - Mairie - 84240 GRAMBOIS - Site : www.grambois.fr

Directeur de la publication : **Alain FERETTI**

Comité de Rédaction : Alain FERETTI, Jean-Pierre CENDRON, Brigitte MARGAILLAN,
Dominique PALOMBO, Anne-Sophie AVEZ, David COLOM, William TONDUT

Tous droits de reproduction et d'adaptation réservés
Publication trimestrielle



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION PUBLIQUE DU 30 AOÛT 2018

Le maire remercie les participants et se félicite de l'absence d'incendies, contrairement à l'année passée. Par contre, les orages ont entraîné beaucoup de dégâts dans les chemins de la commune. « *Je sais que certains doivent bien viser pour rentrer chez eux en évitant les nids de poules et les ravines.* »

Il annonce qu'un traitement des chemins sera fait dans les 3 mois (avant l'hiver) sur les chemins ouverts au public et qui desservent des habitations. Pour les jonctions chemins privés/voies publiques, une étude (traitement/coût) sera faite en concertation avec les riverains et étalée sur plusieurs années, afin d'en améliorer la desserte, le confort et éviter aussi les dégradations sur la voie publique liée aux intempéries.

Il aborde le délicat sujet de l'antenne de téléphonie mobile en rappelant que tous les, constatés depuis maintenant 3 mois, n'ont strictement rien à voir avec la pose de l'antenne. Ces problèmes qui ont été signalés - avec insistance - touchent de nombreuses communes sur le territoire et concernent également des agglomérations comme Manosque !

Il annonce la mise en service de l'antenne sous peu, normalement fin septembre au plus tard et prolonge le sujet des réseaux en informant les participants des travaux de desserte de la fibre optique dans nos foyers est programmée pour la période 2019/2022.

Par ailleurs, Canal de Provence a presque fini les travaux d'extension sur la partie Nord de la commune, la partie Sud (village et secteur Beaumont-Mirabeau) fera l'objet d'une extension d'ici à 2024, avec un projet de jonction avec l'eau du Verdon.

La vie de la commune :

Au 1^{er} janvier 2018 le nombre de Gramboisiens s'élevait à 1276 habitants et un nouveau recensement aura lieu en janvier 2019. La rentrée scolaire s'annonce bien avec près de 125 élèves prévus, en hausse régulière. Alain Feretti tient à remercier toutes les associations et bénévoles qui contribuent à l'animation du village...et annonce que la journée des associations se tiendra le dimanche 9 septembre de 10h à 12h. « *Je remercie en particulier les membres du CCFF qui veillent sur notre territoire et nos forêts l'été.* » ainsi que tous les bénévoles qui donnent de leur temps pour la commune.

Il rappelle que des associations cessent leurs activités et laissent leur place à d'autres qui se créent... « *la bibliothèque est maintenant administrée par une association nouvellement créée et je vous invite également à y faire une visite, vous y serez bien accueilli car sa vocation est d'être un espace de rencontre et de convivialité familiale.* »

Le maire incite à venir découvrir un nouveau commerce non sédentaire qui propose ses produits d'excellente qualité et un accueil très chaleureux : le mercredi matin, un boucher.

Les projets en cours et à venir

Alain Feretti fait le point sur les projets de la commune :

Les habitations de l'écoquartier de Barraban sont terminées et les services compétents vont pouvoir procéder à la finition du chemin des vignes.

Les travaux du groupe scolaire avancent dans de bonnes conditions : 2 ou 3 semaines de retard seulement dans le déroulement des travaux et un budget maîtrisé. 7 classes sont prévues, « *ce qui laisse de la marge pour 50 ans au moins !* » Les élèves, les enseignants et les personnels auront d'excellentes conditions de travail et la cour aura un accès direct sur le stade de football, qui sera réhabilité et engazonné.

L'antenne sera démontée et MISTRAL HABITAT démarrera les travaux de construction de 12 logements locatifs (4 appartements T2, 4 appartements T3, 4 appartements T4) à la fin de l'année. 12 mois de travaux seront nécessaires pour la construction.

Sous l'école : un parking d'une trentaine de places sera créé, ainsi qu'un quai pour les personnes à mobilité réduite. Les bus, scolaires et autres, partiront de ce parking (et non plus de la RD22).

Le projet de sécurisation de la RD22 à l'entrée de Barraban devrait démarrer en fin d'année.

L'extension du cimetière (30 caveaux plus la création d'un jardin du souvenir) sera réalisée dans le cadre des travaux d'aménagement d'entrée de ville. Les demandes pourront être honorées dès l'été 2019.

Une enquête publique sera engagée début novembre relative au déclassement du chemin de Piégros qui ne correspond plus à son classement actuel.

Une autre démarrera également pour le PLU, dont le maire rappelle qu'il a 2 volets : le programme d'urbanisation de la commune à 10 ans et le règlement d'urbanisme permettant de redonner de la souplesse aux propriétaires (notamment annexes et dépendances) ainsi qu'aux agriculteurs. Il est à noter que le nouveau règlement départemental de défense extérieure contre l'incendie (DECI) est très contraignant et contesté par l'ensemble des communes. Des actions ont été engagées par l'Association des Maires pour assouplir ce règlement départemental.

Poursuivant sur la sécurité incendie, il rappelle que, suite aux incendies de 2017 (sur Mirabeau, La Bastidonne et La Tour d'Aigues), des contrôles sur le débroussaillage seront faits par l'Etat en 2019.

Une mission d'accompagnement et de conseil est proposée gratuitement par le syndicat mixte forestier.

Le maire rappelle que le débroussaillage autour de son habitation constitue le meilleur outil de prévention et de protection.

Le maire « *tient à remercier l'ensemble des personnels de la commune, à notre écoute et à notre service quotidiennement, à tous ceux qui donnent de leur temps pour faire vivre notre village - au service des anciens - de nos enfants, de nos familles et qui contribuent aux liens, à la solidarité et à la cohésion de notre village* », remercie les participants de leur attention et se déclare disponible pour répondre aux questions :

Question concernant le caractère potable de l'eau des fontaines du village. Alain Feretti rappelle que pour pouvoir apposer le panneau « eau potable » sur une fontaine, la commune doit effectuer des contrôles réguliers de la qualité de l'eau et que cela coûte cher à son budget, donc aux contribuables ! Par contre la réparation de la pompe manuelle installée place des Remparts sera effectuée.

Question concernant le fleurissement du village que l'intervenant juge insuffisant. Le maire indique qu'il a chargé deux conseillers municipaux de proposer un programme dans ce domaine et que celui-ci sera réalisé dans les semaines à venir. Il indique que le jury « Village Fleuri » passera le 14 septembre pour évaluer les efforts de la commune et nous attribuer peut-être une fleur supplémentaire en 2019. Il invite également tous les habitants à faire un effort en fleurissant leurs maisons, ou en donnant à boire aux plantes en souffrance.

Question concernant une demande de remplacement d'un « céder le passage » par un « Stop » au croisement de la rue de l'Enclos et de la RD122. Le maire indique qu'il en parlera au conseil municipal et qu'une décision sera arbitrée.

Un habitant de Grambois constate qu'il y a moins de crottes de chien dans la montée du village. Un autre participant indique qu'il y a encore des efforts à faire pour avoir un village totalement débarrassé de déchets canins. Le maire rappelle que des sacs pour le ramassage des crottes sont gratuitement à la disposition des propriétaires de chiens en mairie.

Une question concerne l'éclairage public. Le maire précise que le changement de l'éclairage public nécessite de faire appel à des prestataires extérieurs et que les délais sont souvent longs. Il rappelle que le programme de remplacement des luminaires sera poursuivi et remercie les Gramboisiens qui signalent des défauts ou pannes.





COMPTE RENDU SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUIN 2018

Conservatoire de musique – Convention

Reconduction de la convention pour une durée de 4 ans – Conditions identiques
Approuvé à l'unanimité.

Modification des statuts de CotéLub - Transfert compétence

Transfert de compétence optionnelle « Assainissement collectif et non collectif ». Le maire rappelle que l'intercommunalité ayant déjà la compétence « Eau », il est judicieux de transférer la compétence optionnelle « Assainissement ». Le personnel du SIVOM reste rattaché en totalité à notre communauté de communes.
Approuvé à l'unanimité.

Plan Local d'Urbanisme – Relance de la procédure

Réunions à prévoir. Déterminer les zones d'ouverture à l'urbanisation. La loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite loi ALUR nécessite de revoir le zonage.
Revoir le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) (8 à 10 permis de construire par an) et environ 25 habitations par hectare. Le règlement tiendra compte par exemple des annexes et dépendances non attenantes.
Approuvé à l'unanimité.

Révision PPRIF

Trois propriétaires potentiels sont concernés par la révision et l'ouverture des zones à urbaniser.
Le chemin de désenclavement a été ouvert entre Barraban et Gardevieille afin de réviser les zones rouge et orange du projet.
Approuvé à l'unanimité

Révision du tableau des effectifs

Compte tenu des mouvements de personnel il y a lieu d'ajuster le tableau des effectifs et de revoir le nombre de postes à pourvoir et des effectifs présents.
Approuvé à l'unanimité

Informations diverses

- Chantier de l'école : bon déroulement du chantier – Le planning sera respecté
- Mistral Habitat : l'appel d'offres aux entreprises est en cours. La livraison des logements est prévue en automne 2019.
- Antenne Orange : mise en service prévue à la mi-juin
- Conseil d'école 8 juin - Point sur les travaux - Reconduction de la convention avec l'intervenant Thibaut Guillen - Financement de la piscine et des sorties (1500€ + 2700€ à prévoir sur le budget communal)
- Débroussaillage : peu de monde à la réunion publique. Conseils donnés par Mme Le Falher et Jean-Louis Giarretto. Environ 105 000 € de dépenses pour le débroussaillage communal (5 à 7 m pour les chemins)
- Diagnostic de l'état de la voirie communale réalisé par le maire et Jean-Louis Giarretto
- Parc du Luberon : opération « jour de la nuit » le 13 octobre 2018. Prévoir une aide financière municipale
- Rue des enfants 29 juin - Colorisation de la place autour de la fontaine par les élèves de l'école. Fermeture complète de la Place.
- Fête du verger le 30 juin au Jardin de Françoise à 12h pour le pique-nique.

COMPTE RENDU SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUILLET 2018

Aménagement entrée de ville - Conventions Conseil départemental — Conseil régional

Le maire explique les différents travaux : limitation de vitesse, aménagements routiers.
Compte tenu des travaux réalisés conjointement avec le Département, il y a lieu de signer une convention.
Le Département remboursera la commune à hauteur de 12 200 € HT.

Accepté à l'unanimité.

Aménagement arrêt de bus

Sur le même principe qu'avec le Département, il y a lieu de signer une convention avec la Région PACA pour le financement des travaux de création d'un quai PMR pour les transports. Accepté à l'unanimité.

Convention d'hébergement — Renfort gendarmerie

Comme tous les ans les renforts sont hébergés à la maison familiale de la Tour. Environ 450 euros.

Accepté à l'unanimité.

Règlement local de publicité — Groupement de commandes

La gestion en est faite par le PNRL. Il y a lieu de faire une révision de ce règlement et le Parc propose de faire un groupement de commande pour l'ensemble du Territoire.

Accepté à l'unanimité.

Fonds d'aide aux jeunes — Année 2018

Le maire propose de reconduire l'adhésion à cette aide proposée par le Département.

Accepté à l'unanimité.

Fonds Départemental Unique de Solidarité pour le logement — Année 2018

Fonds géré par le Département

Accepté à l'unanimité.

Déclassement chemins ruraux

Le maire explique que depuis plus de 10 ans le chemin de Piegros devait être déclassé car il s'arrête au pied d'une propriété mais ne fait plus la jonction avec La Bastide des Jourdans.

Le maire précise que le propriétaire souhaite le prendre en charge et l'entretenir.

L'usage actuel de ce chemin est autorisé aux chasseurs et propriétaires riverains.

Cette procédure de déclassement nécessite une enquête publique.

Le propriétaire ne fera pas entrave à l'utilisation du chemin par des piétons et chasseurs.

Le maire demande au conseil municipal de se prononcer sur le principe de déclassement de ce chemin et le lancement de la procédure.

Accepté à l'unanimité.

Informations diverses

- La Rue aux enfants. Participation des enfants, enseignants et bénévoles. Possibilité d'y associer plus opérations de sensibilisation à l'écologie, à la protection de la nature.
- Le « Jour de la nuit » : opération à réaliser en octobre. Participation d'un représentant LPO pour la protection des oiseaux, notamment des chouettes. Christian Autard a rencontré l'APEG et le Directeur de l'école pour
- « Le Jour de la Nuit » afin d'y associer les enfants
- Prévoir le goudronnage du Chemin des Vignes et Chemin de l'Amandier
- Participation aux activités scolaires (classes découverte, piscine, TAP)
- Augmentation des effectifs scolaires à la rentrée 2018/2019 : 123 élèves
- Nouveau groupe scolaire : 15 jours de retard. Planchers : semaine prochaine. Cuisine équipée en très grande partie. Renouvellement de 30 bureaux cette année.
- Mistral Habitat : les appels d'offres sont lancés
- Antenne de téléphonie : Branchement définitif prévu le jeudi 5 juillet. Le démontage de l'ancienne antenne est prévu.
- Le Syndicat mixte forestier est toujours à la disposition des gens pour des renseignements sur le débroussaillage. Réunion CCFF du 30 juin. Planning réalisé pour l'été 2018.
- Changement du véhicule CCFF pour 2019/2020, financement de 50% par la Région
- Mesdames Margailan et Sonnery lancent un message aux élus pour réaliser un apéritif d'été le 14 juillet pour avoir de l'aide
- Réunion publique prévue le 23 août ou le 30 août, à la majorité des élus présents le 30.
- Zonage du PLU en cours. Tracé réalisé par le bureau d'étude. Environ 2.5 à 3 ha entre « Gardevieille, Piternet et Barraban »

COMPTE RENDU SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 SEPTEMBRE 2018

Le maire demande d'ajouter un point supplémentaire à l'ordre du jour. Accepté à l'unanimité.
Le maire évoque le jugement du Tribunal Administratif à propos d'une gouttière et d'une servitude de surplomb.
La commune est condamnée et doit faire enlever la gouttière. Le maire explique qu'à son sens, il n'est pas opportun de faire appel.
Aucune objection. Unanimité.

Acquisition de matériel

Le maire explique que COTELUB, suite aux incendies de 2017, a ouvert un fonds de concours pour les communes afin de les aider dans l'acquisition de matériel visant à lutter contre l'incendie. Le conseil municipal se porterait acquéreur d'un tracteur + accessoires de débroussaillage. La commune pourrait obtenir une subvention d'un peu plus de 16 000 €.
Accepté à l'unanimité.

CoteLub

Réforme de la taxe de séjour. CoteLub souhaite faire le nécessaire pour percevoir les taxes de séjour.
A cet effet, il est souhaitable que les logements soient classés afin d'avoir un montant forfaitaire par nuitée et par personne. A cette fin il faut saisir le Préfet pour l'instauration du régime de changement d'usage des locaux d'habitation.
Unanimité.
Par ailleurs le maire informe que la nouvelle compétence GEMAPI impose une taxe nouvelle.

Syndicat d'électrification

Cette instance propose depuis peu des compétences optionnelles. Le maire rappelle au conseil municipal l'état du réseau actuel et précise qu'à certains endroits le réseau est relativement ancien. Il reste encore des points lumineux à changer. Le maire propose au conseil municipal d'opter pour l'option B, c'est-à-dire, de confier les investissements et la maintenance au Syndicat d'Electrification. Toutefois, une étude sur le coût sera réalisée.
Validé à l'unanimité.

Informations diverses

- Certains élus demandent si les rivières seront nettoyées dans le cadre de GEMAPI. Des bassins de rétention pourraient être créés afin de limiter l'afflux d'eau sur la ville de Pertuis. Le syndicat de l'Eze va être dissous en fin d'année 2018.
- Le maire évoque la possibilité et la tendance actuelle pour l'extinction de l'éclairage public durant la nuit. C'est effectivement une forte économie, mais cependant, la commune reste responsable en cas d'accident ou d'incident durant l'obscurité. Le maire explique qu'une nuit de sensibilisation sera organisée avec le PNRL pour la prise de conscience sur la pollution lumineuse.
- Logements locatifs. Problème de loyers impayés.
- Décès de David Audouze, le maire propose au conseil municipal de prendre en charge une partie des frais d'obsèques à hauteur de 2 500 €.
- Suite aux intempéries, la réfection des chemins desservants des habitations sera réalisée. Rebouchage des nids de poule par le personnel communal, une étude sera engagée pour les jonctions publiques / privées. Le maire remercie des riverains du Chemin du Thor pour avoir pris en charge l'entrée de leur chemin et le caniveau. Le maire en parlera dans le bulletin municipal.
- Compte tenu du nombre d'habitations (environ 10 à 12) dans le quartier de La Barre, une étude sera réalisée pour lui rendre un usage public.
- Village fleuri. Le jury a procédé à une visite le vendredi 14 septembre. Le cadre et la qualité de vie sont pris en considération au même titre que le fleurissement. Le jury a encouragé la commune à présenter un dossier pour une seconde fleur. Résultat en novembre. Un groupe de travail va être créé pour avancer sur ce sujet et faire de la programmation pluriannuelle.
- Avancement du groupe scolaire – léger retard dans les travaux mais sans conséquence
- « Le Jour de la Nuit » : 13 octobre « La Nuit de la Chouette ». Un programme sera fait pour le 13 octobre à transmettre au Parc.
- Mise en service de la nouvelle antenne de téléphonie mobile ce jour.

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Le lancement de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de notre commune a été officiellement sollicité auprès des services de l'Etat et il comprendra deux axes :

Ouverture à l'urbanisation d'un périmètre très limité entre les chemins de Gardevieille, de Barraban, des Oliviers qui doit tenir compte du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), du SCOT, (Schéma de Cohérence Territoriale) de la loi ALUR (Accès au Logement et un Urbanisme Rénové) et du PPRIF (Plan de Prévention des Risques d'Incendies de Forêts) sur une zone de projet arrêtée en 2013

Elaboration du règlement d'urbanisme de la commune de Grambois, qui se substituera au RNU (Règlement National d'Urbanisme) qui s'applique aujourd'hui plus restrictif et sous contrôle exclusif des services de l'Etat. La volonté du conseil municipal étant de créer un nouveau règlement adapté aux besoins de notre commune et qui devrait créer plus de souplesse aux propriétaires et agriculteurs (notamment sur les annexes et dépendances)

La procédure d'élaboration est la suivante :

Étapes à venir :

- Mise à jour du diagnostic et intégration des nouveaux contenus obligatoires ;
- Reprise du PADD afin d'intégrer les nouveaux objectifs de la municipalité et de le mettre en conformité avec les obligations réglementaires
- Débat au sein du Conseil Municipal sur les orientations générales du PADD
- Réunion publique afin de faire un point sur l'avancée (reprise) de la démarche et de présenter à la population les orientations du PADD
- Reprise des pièces réglementaires (zonage, règlement et Orientation d'Aménagement et de Programmation) pour prendre en compte les nouvelles orientations de développement définies par la municipalité
- Réunion de travail avec les PPA (Personnes Publiques Associées) pour échanger sur les pièces actualisées du PLU
- Exposition publique de concertation afin de présenter à la population les pièces réglementaires du PLU
- Préparation du dossier de PLU destiné à être arrêté par le Conseil Municipal (rapport de présentation, PADD, zonage, règlement, OAP, annexes,...)
- Le conseil Municipal tire le bilan de la concertation et arrête le projet de PLU
- Consultation officielle des PPA (Personnes Publiques Associées) pour avis
- Enquête publique et rapport du commissaire enquêteur
- Modifications éventuelles du dossier de PLU pour tenir compte des avis des PPA et des observations issues de l'enquête publique
- Approbation du PLU



ENQUETES PUBLIQUES

Deux enquêtes publiques vont être ouvertes prochainement :

- Déclassement du chemin de Piégros :

Dans le cadre de la révision des chemins ruraux (chemins ouverts au public lorsque l'utilité en est avérée), nous avons été saisis par un propriétaire d'un chemin qui a été fermé en 1965 par décision conjointe du Préfet et de la commune. L'enquête publique sera réalisée au mois de novembre et conditionnée à l'obtention de droits de passage pour les besoins agricoles, de la chasse et de la randonnée.

- Lancement du Plan Local d'Urbanisme (voir article ci-dessus)

LES CHEMINS

Suite aux gros orages ruisselants de l'été, de nombreux chemins ont été dégradés et une opération de réfection a été engagée par la commune. Aussi, afin de restituer aux riverains le confort et la sécurité, nous avons procédé ces dernières semaines à la réfection des chemins de la Tuilière, du Thor, des Vallons, de Barraban, du Sautaire, des Roux, du Coq, du Grès, des Alliers, du Jas de Bertet et d'autres.

Dans un deuxième temps, certains caniveaux seront curés pour veiller à la bonne évacuation des eaux. Une étude sera par ailleurs engagée, avec les riverains, sur certaines jonctions public / privé sur le territoire de la commune.



Chemin de Barraban



Chemin des Roux



Chemin du Coq

Il est à noter que certains riverains profitent de la présence d'engins qui travaillent sur la voie publique pour négocier – à leurs frais - des travaux d'entrée de leur propriété. Je tiens à saluer ces initiatives qui contribuent à régler les problèmes de ruissellement des eaux, boues, pierres sur la voie publique, comme par exemple, ici, sur le chemin du Thor.



DÉBATS CITOYENS

Compte tenu des défis majeurs auxquels la société française aura à faire face dans les prochaines années (vieillesse de la population, réchauffement climatique, croissance des inégalités...) le maire a décidé d'organiser des débats citoyens sur des thèmes qui font partie des préoccupations des Gramboisiens.

Les premiers sujets retenus sont les suivants :

- La réforme des retraites
- Le développement durable

Les dates de ces débats seront communiquées prochainement.

Si vous souhaitez proposer des thèmes de débats, n'hésitez pas à nous le faire savoir.



VENUE DES SÉNATEURS

Le 4 septembre dernier nous avons eu l'honneur d'accueillir nos Sénateurs Mrs. MILON et DUFOUT dans le cadre de leur visite des communes rurales de notre canton.

Ce temps privilégié a permis de discuter de nos projets mais aussi des difficultés des communes rurales dans un contexte de réformes à marche forcée.



RECENSEMENT DE LA POPULATION

Nous vous informons que le prochain recensement de la population se déroulera du 17 janvier au 16 février 2019. Un agent recenseur se présentera chez vous. Il vous demandera de répondre à l'enquête sous quelques jours et vous proposera de le faire sur internet. Il vous remettra à cet effet des codes personnels pour vous faire recenser en ligne sur www.le-recensement-et-moi.fr.

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous pourrez bien évidemment utiliser des questionnaires papier remis par votre agent recenseur qui se chargera de venir les récupérer. A cet effet, nous vous demandons de lui réserver le meilleur accueil. Une notice explicative plus détaillée vous sera distribuée courant décembre ou début janvier.

Nous vous remercions par avance pour votre collaboration.



NOUVELLE ET DERNIÈRE RENTRÉE POUR NOTRE ÉCOLE !

Nos 124 petits élèves 2018 / 2019 seront les derniers à investir joyeusement ces classes. Tout au long de cette nouvelle année, riche en événements divers et variés, ils pourront suivre l'avancement des travaux de leur future école, un beau projet qui prend forme jour après jour sous leurs yeux.

L'année démarre avec la mise en place de nombreuses activités et chaque classe a un beau programme. Les bons petits plats de Sabine fourniront à nos élèves toute l'énergie nécessaire pour participer activement à ces journées bien remplies! De plus, s'ils veulent s'initier à la cuisine avec leur « chef préféré », ils pourront le faire grâce aux ateliers cuisine qui démarreront le 21 novembre !

Dès qu'ils auront terminé leur déjeuner et pour animer la pause méridienne de façon agréable, les enfants pourront participer à des activités bien sympathiques. Tout d'abord, les TAP sport, maintenus grâce à la volonté de la municipalité, les lundi et jeudis pour chaque classe par roulement sur 7 semaines.



Le maintien de la convention avec la ligue de l'enseignement, qui encadre l'activité « lire et faire lire », permettra aux enfants de se retrouver pour profiter d'un beau moment lecture. Ce beau et bon moment aura lieu tous les mardis de 11h30 à 12h30 pour « les grands » et de 12h30 à 13h30 pour « les petits ».

Afin d'assurer une fin de journée plus confortable, nos élèves pourront aussi bénéficier d'une aide aux devoirs, le jeudi soir de 16h30 à 17h30.

Nous avons la chance d'avoir des bénévoles très impliqués un immense MERCI à tous ces bénévoles. Nous leurs en sommes vraiment reconnaissants mais nous sommes toujours en recherche de bonnes volontés, si vous connaissez une personne désireuse de s'investir auprès des enfants, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie.

La municipalité conserve également son partenariat avec l'Ecole de musique de Pertuis. Cette année, Mélanie Arici interviendra tous les jeudis matin auprès des enfants pour une sensibilisation à la musique et au chant. Cet accord permet aussi, à tous les Gramboisiens, d'avoir des tarifs préférentiels pour des cours de musique au conservatoire.

Les classes du cycle II (CP/CE1 et CE1/CE2) bénéficieront de 10 séances d'activités « aquatiques » à la piscine de Pertuis. Elles s'effectueront entre mars et juin 2019.

Notre bibliothèque Gramboisienne, sous l'égide de l'association « bien ensemble » accueillera chaque classe, dans ses locaux réaménagés, les lundis et mardis matin.

Les enfants vont profiter de toute cette belle énergie du 1^{er} trimestre qui sera ponctué par la fête d'halloween de l'APEG et le Noël de l'école le 7 décembre.

Nous nous retrouverons bientôt pour l'annonce du calendrier des sorties du printemps avec notamment en mai 2019 les 3 classes de "Découverte" : les CP-CE1 et CE1-CE2 au Centre du Loubatas et les CM1-CM2 à St Michel l'Observatoire.

Bel automne à tous



FEUILLETON ÉCOCITOYEN TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, ÉCOLOGIQUE ET PANNEAUX SOLAIRES

Les panneaux solaires font aujourd'hui partie des solutions viables pour la transition énergétique.

Quelques bonnes nouvelles sont à noter :

1. Les progrès techniques sont très rapides et ne pourront que progresser (on est passé d'un rendement de 12% à 19% en 5 ou 6ans) ;
2. La durée de vie des panneaux est aujourd'hui supérieure à 35ans ;
3. La garantie de performance des panneaux s'améliore, les plus performants ne perdent que 0.35%/an, soit une performance de 87% à 30 ans ;
4. Les panneaux au « silicium cristallin » (90% de la production mondiale) sont aujourd'hui recyclables à 95%.

Mais aussi les mauvaises nouvelles (pour le consommateur)

1. Le prix du KWh va augmenter,
2. Les impôts sur les placements financiers devraient plutôt augmenter que diminuer...

Passer au solaire peut paraître séduisant mais il n'attire pas que des professionnels honnêtes et scrupuleux. A ce jour, plus de 4000 foyers (sans compter les dossiers en cours, et les victimes qui n'osent pas se faire connaître ...) ont saisi UFC-Que choisir pour obtenir aide et assistance suite à des arnaques ou des malfaçons...



Soyons donc prudents face aux « éco-délinquants » qui vous démontreront **sans honte** que vous allez « gagner de l'argent » grâce à leur formidable installation. Le bon sens nous dicte que ce n'est qu'après avoir amélioré l'isolation de son logement que l'on peut étudier la possibilité d'installer des panneaux photovoltaïques, l'objectif étant de calculer quel prix on peut mettre dans une installation sans se faire « gruger ».

Afin d'éclairer votre choix, vous trouverez ci-dessous les conclusions de 2 études.

1^{er} Cas « scandaleux » rencontré à Grambois (par démarchage)

- Installation de 10 panneaux de 300Wc, soit 3KWc pour 17000€ (après retrait des primes)
- Production maximale d'électricité (région Aix en Provence) : 3900KWh
- Production mesurée d'électricité autour de Grambois : 3700KWh
- Economie potentielle : $3700 \times 0,144 = 532\text{€/an}$
- Economies prévisibles après retrait des « pertes de production et changement de matériel » : 400€/an
- Etude rapide de ce cas :
 - ⇒ Coût « matériel + installation » après aide de l'état 17000€
 - ⇒ Placement financier des 17000 € à 2% brut : 300€/an
 - ⇒ Economie réelle : $400-300 = 100\text{€/an}$
 - ⇒ **Amortissement « irréel » : $17000/100 = 170$ ans...**

Remarque : Même étude : avec un placement livret A « 0.75% », l'amortissement se ferait en 62 ans

2^{ème} Cas « sérieux et intéressant » (artisan dans les environs de Grambois)

- Installation de 32 panneaux de 280Wc, soit 8,96 KWc pour 13400€ (après retrait des primes)
- Production mesurée d'électricité autour de Grambois : 10 950KWh/an
- Consommation moyenne (5 années précédentes) : 11315KWh/an pour 1860€
- Autoconsommation : 4435KWh/an
- Energie revendue 6515KWh, soit 651,50€/an (10cts/KWh ... *cherchez l'erreur*)
- Energie à acheter 6880 KWh ; coût 1175€/an
- Economies prévisibles en tenant compte des pertes de production et changement de matériel : 1200€/an
- Etude rapide
 - ⇒ Placement financier des 13400 € à 2% brut : 236€/an
 - ⇒ Economie réelle : $1200-236 = 964\text{€/an}$
 - ⇒ **Amortissement « qui tient la route » : $13400/964 = 13,9$ ans**

Remarque : Même étude : avec un placement livret A « 0.75% », l'amortissement se ferait en **12,2ans**

Deux rappels à noter :

- Ne signez jamais le jour de la présentation d'un projet !!!!!

Faites une étude comparative, demandez des références, demandez à voir leurs réalisations, le nom, le n° de tél de leurs clients, leurs certifications RGE ... trop de personnes se font gruger par ces **éco-délinquants** qui abusent de façon éhontée de notre crédulité.

- Le cœur du village ne peut, pour des raisons évidentes d'esthétique et de conservation d'authenticité, accepter la mise en place de panneaux photovoltaïques.

Après le décès de Gilbert Bayeux puis celui d'André Bonnet,
Jean-Louis Boyer nous a quitté le 19 juillet 2018.
Nous tenions à lui rendre hommage.

Le moment tant redouté, et pourtant,
Es aqui que sian

Je sais que là où tu es, tu nous observes, ou plutôt, vous nous espinchez, toi et ton pote André.

Et oui, vous vous êtes retrouvés, et déjà en train de refaire le monde, la pluie et le beau temps. Tu es parti, et tu nous laisses tous, toi que nous pensions immortel.

Avant, tu aurais dit: "Oh! là! les petits, vous déconnez!" et tu étais toujours là pour nous conseiller, ou nous donner ton avis.

A partir d'aujourd'hui, chaque fois que nous ferons quelque chose, et bien, nous dirons : " Jean-Louis, lui, il nous dirait ça, il aurait fait ça ..."

Comme cette année, pour le Mai, lorsque nous avons planté la piboule, tu nous as dit: "Y'en a un, en parlant d'André, il vous dirait qu'elle est tordue ... " Et bien maintenant, au lieu d'entendre une voix, pas assez d'une, nous en aurons deux, de petites voix au-dessus de nos têtes. Et oui ! Jean...

On sait bien que c'est la vie, mais quand même!

Il nous reste de bons souvenirs: les saucisses, les peaux de rire à la taverne, la soupe du Barre ,le lendemain de la fête , et les parties de pêche avec François et tes amis, les parties de cartes ... et tant d'autres bons moments passés avec les uns et les autres .

Heureusement, Gaby et Dominique connaissent tes recettes, et de là-haut, tu sauras bien nous inspirer, surtout les nouveaux: " _ Il faudra bien leur expliquer, pour couper les tomates sans les esquicher!" et nous répondrons en coeur OUI CHEF ! Histoire de te faire plaisir et motiver l'équipe.

Jean-Louis, pour nous tous, tu étais et seras toujours un authentique "Gramboudian", un témoin de notre histoire. Tu as été, c'est vrai, conseiller municipal adjoint au maire, mais plus encore, avec ton commerce un lien social, et toujours prêt à rendre service, nous ouvrir les portes de ta maison pour perpétuer les traditions .Tu resteras notre personnage, quelqu'un à qui on ne peut s'empêcher de penser ou faire référence.

Il nous sera impossible de ne pas penser à toi, tellement tu faisais partie de notre quotidien et de nos fêtes. Tu nous as fait le coup de partir, mais ne t'inquiète pas toutes les occasions seront bonnes pour penser à toi et transmettre aux enfants et aux nouveaux le sens de ton organisation et le savoir vivre du vrai "Gramboudian".

Nous sommes attristés, nous essayons de soutenir au mieux, ton épouse et ta famille. Mais BONNE MERE, tu étais notre tonton à tous ...

Je sais, tu es en train de dire que je commence à la faire longue ... Alors, nous allons devoir te quitter, parce que, vous avez plein de choses à vous raconter là-haut ! ... Et n'oubliez pas de veiller sur nous.

Coume que siegue, en-bas , tu vas nous manquer.

Avec toute notre affection,

ADESIAS JEAN-LOUIS AU REVOIR NOTRE AMI



LES ÉVÉNEMENTS DE L'ÉTÉ

29 juin : La rue aux enfants, colorisation des pavés de la place



30 juin : Fête familiale au verger de Françoise



7 juillet : Premier apéritif d'été, organisé par le comité des fêtes. Il y en aura tous les samedis matins de l'été.



9 juillet : Passage du pélé VTT

24 juillet : Hommage civil à Jean-Louis Boyer

27 juillet : Concert de piano et de chant (Schubert, Chopin, Fauré, Saint-Saens)

18 août : Soirée Paëlla organisée par le comité des fêtes

22 août : ApérOpéra présenté par le Festival Durance Luberon avec l'académie de chant choral de Moscou



26 août : Concert «Atrivoix polyphonies occitanes et irlandaises »



Du 25 août au 2 septembre : Exposition « Mémoire provençale » organisée à la Forge par l'AAG.



Du 7 au 15 septembre : Exposition Elisa Moreno

9 septembre : Rencontre avec les associations



13 septembre : passage du jury des villages fleuris



23 septembre : Vide-grenier du comité des fêtes.

29 septembre : « Bibliothèque en fête »



A VENIR

13 octobre : La commune de Grambois se joint à l'initiative nationale relayée par le Parc du Luberon « **Le jour de la Nuit** », opération de sensibilisation à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé. L'éclairage public sera éteint de 21h à 00h du matin pour profiter de la beauté de la voûte céleste, sans éclairage parasite.

Cet évènement sera précédé d'une conférence sur les oiseaux de nuit le 13 octobre à 20h, salle villageoise.



20 octobre : Soirée disco costumée organisée par le comité des fêtes.

GRAMBOIS

SAMEDI 20 OCTOBRE 2018

Salle Polyvalente

Soirée Disco Costumée

Animée par Christian

À partir de 19h30

Apéritif	15 euros / personne
Buffet	10 euros jusqu'à 12ans
Dessert	Gratuit pour les moins de 6 ans
Vin	
Café	

Réservation à la Mairie - Paiement à l'inscription
Renseignements au : 04.90.77.91.13
Pensez à apporter vos couverts

30 octobre : les enfants de l'école et leurs parents fêteront Halloween



HORAIRES DES MESSES A GRAMBOIS

En semaine : le jeudi à 18 h 30 et le samedi à 9 h
Samedi 22 septembre à 18 h 30
Samedi 13 octobre à 18 h 30
Dimanche 28 octobre à 11 h.